

PARTI NATIONAL BRETON

GWAREZ

Stratégie de défense nationale de la Bretagne

2035-2045 | SOUVERAINETÉ - RÉSILIENCE - SÉCURITÉ ATLANTIQUE

PNB

PARTI NATIONAL BRETON | 2026

SOMMAIRE

- 00 RÉSUMÉ EXÉCUTIF
- I INTÉRÊTS NATIONAUX ET HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION
- II DOCTRINE : DISSUASION PAR DÉNI
- III NIVEAU D'AMBITION ET CONTRATS OPÉRATIONNELS
- IV GOUVERNANCE ET CONTRÔLE
- V FINANCEMENT : 3,5 % MILITAIRE, JUSQU'À 5 % CONSOLIDÉ
- VI MARINE ET DOMAINE SOUS-MARIN
- VII AVIATION ET DÉFENSE AÉRIENNE
- VIII FORCES TERRESTRES, RÉSERVE ET SERVICE NATIONAL
- IX DRONES, SYSTÈMES AUTONOMES, GUERRE ÉLECTRONIQUE ET CYBER
- X RENSEIGNEMENT, ESPACE ET CONNAISSANCE DE SITUATION
- XI DÉFENSE TOTALE ET RÉSILIENCE
- XII INDUSTRIE ET ACQUISITION
- XIII COOPÉRATION INTERNATIONALE
- XIV PROGRAMMATION 2035-2045
- XV INDICATEURS ET CLAUSES DE RÉVISION
- ANNEXE A COHÉRENCE AVEC BREIZH 2035
- ANNEXE B RÉFÉRENCES DE DOCTRINE

00 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Bretagne doit pouvoir préserver sa liberté de décision face à une puissance conventionnelle sensiblement supérieure, tout en devenant un fournisseur crédible de sécurité maritime dans l'Atlantique nord-est. Elle ne recherche ni la parité numérique avec les grandes puissances voisines, ni une force expéditionnaire de prestige.

La doctrine repose sur la dissuasion par déni : empêcher qu'une supériorité extérieure se transforme rapidement en résultat politique décisif. Elle combine connaissance de situation, défense aérienne intégrée, aviation survivable, puissance sous-marine, systèmes autonomes, guerre électronique, réserve, résilience civile et base industrielle.

Indicateur	2035	2040	2045 cible
Militaires professionnels	12 000-16 000	18 000-22 000	20 000-25 000
Réserve opérationnelle	40 000-60 000	50 000-65 000	50 000-70 000
Profondeur de mobilisation	60 000-90 000	80 000-120 000	100 000-150 000
Avions de combat	capacité initiale	18-24	30-36 max.
Sous-marins conventionnels	capacité initiale / programme	2-4	4, option vers 6
Combattants de surface	premiers bâtiments	8-10	10-14

Le format 2045 est un plafond de planification, non une obligation d'achat. Une revue quadriennale peut réduire ou différer une cible si le coût complet, les effectifs, la disponibilité industrielle ou la maintenance ne permettent pas de la soutenir.

I INTÉRÊTS NATIONAUX ET HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION

Les intérêts vitaux sont la continuité des institutions, l'intégrité du territoire, la sécurité de la population, la liberté de décision politique et le fonctionnement des infrastructures essentielles. Les intérêts stratégiques comprennent les ports, les réseaux énergétiques, les communications, les câbles sous-marins et la liberté de navigation.

La proximité de la France impose de prendre comme hypothèse de planification l'existence, à faible distance, d'une puissance disposant de forces aériennes, navales et de frappe sensiblement supérieures. Cette hypothèse ne désigne pas la France comme adversaire permanent. Elle évite simplement de dimensionner la défense sur l'hypothèse qu'aucune puissance voisine ne pourrait exercer de coercition.

- Coercition politique appuyée par des forces conventionnelles.
- Attaques aériennes, missiles et drones contre les fonctions critiques.
- Sabotage ou attaques contre ports, énergie, communications et infrastructures sous-marines.
- Cyberattaques, guerre électronique, ingérence et désinformation.
- Crises prolongées affectant approvisionnement, finance, énergie ou logistique.

II DOCTRINE : DISSUASION PAR DÉNI

La Bretagne concentre sa puissance sur son territoire et ses approches. Elle ne cherche pas à garantir une supériorité permanente dans tous les domaines ; elle cherche à empêcher une puissance adverse de disposer librement du ciel, de la mer, des ports et des réseaux critiques.

Cinq principes

- Survivre au premier choc : aucune fonction essentielle ne dépend d'un site unique.
- Contester les espaces : défense aérienne multicouche, surveillance maritime et présence sous-marine.
- Distribuer la masse : plateformes habitées complétées par de nombreux capteurs et systèmes autonomes.
- Maintenir la continuité nationale : défense militaire et résilience civile sont planifiées ensemble.
- Rester interopérable : standards techniques occidentaux et coopération, sans prétention à l'autarcie.

La défense aérienne suit une logique multicouche et résiliente : systèmes de portées complémentaires, commandement redondant, capteurs distribués et défense passive. Les mesures de durcissement, dispersion, camouflage, déception et redondance sont traitées comme de véritables capacités.

III NIVEAU D'AMBITION ET CONTRATS OPÉRATIONNELS

Fonction	Exigence publique
Surveillance	Connaissance permanente et redondante des approches aériennes, maritimes et sous-marines.
Aérien	Conserver une capacité de défense nationale même face à une aviation numériquement supérieure.
Maritime	Présence de surface, surveillance sous-marine, protection des infrastructures et capacité de déni.
Territoire	Protéger institutions, ports, aéroports, énergie, données et logistique.
Mobilisation	Mettre sur pied une réserve réellement affectée, équipée et entraînée.
Résilience	Maintenir les fonctions essentielles de l'État et de l'économie pendant une crise prolongée.

Les paramètres opérationnels sensibles - emplacement des unités, niveaux précis de stocks, schémas d'engagement, couverture des capteurs et plans de dispersion - ne relèvent pas du document public.

IV GOUVERNANCE ET CONTRÔLE

- Conseil national de défense : coordination politique interministérielle.
- Chef d'état-major des armées : préparation et emploi des forces sous autorité civile.
- Commandement maritime et sous-marin : connaissance de situation et opérations maritimes.
- Commandement de défense aérienne : image aérienne, aviation et moyens sol-air.
- Commandement cyber, spectre et systèmes autonomes : technologies à évolution rapide.
- Commission parlementaire de la défense : contrôle des programmes, coûts et préparation.

Une revue stratégique est publiée tous les quatre ans. Un rapport annuel public présente dépenses, disponibilité, recrutement, réserve, grands programmes et risques. Un rapport classifié complète les informations sensibles.

V FINANCEMENT : 3,5 % MILITAIRE, JUSQU'À 5 % CONSOLIDÉ

Gwarez est aligné sur le budget consolidé de Breizh 2035. La défense militaire atteint 3,5 % du PIB à maturité. L’effort national de sécurité peut atteindre 5 % du PIB uniquement en agrégeant aux crédits militaires les dépenses civiles admissibles de résilience, infrastructures, cyber, innovation et base industrielle déjà inscrites dans les autres missions publiques. Il ne s’agit pas de 1,5 % de dépenses supplémentaires automatiques.

Bloc	Règle	Base 2035 - PIB 205 Md€
Défense militaire	3,5 % du PIB à maturité	7,18 Md€
Résilience / sécurité au sens large	jusqu’à 1,5 % du PIB, sans double compte	jusqu’à 3,08 Md€ identifiés dans les budgets civils
Effort consolidé	plafond indicatif	jusqu’à 10,25 Md€

Les dépenses permanentes - soldes, pensions militaires, entretien, fonctionnement, contrats récurrents - sont financées par des recettes permanentes. Les recettes exceptionnelles de ressources, licences ou privatisations ne financent que des investissements, des stocks, des infrastructures ou la stabilisation.

Structure du budget militaire

Fonction	Part cible	Montant 2035 indicatif
Personnel et formation	25 %	1,80 Md€
Fonctionnement, entraînement et maintenance	18 %	1,29 Md€
Équipement et modernisation	32 %	2,30 Md€
Munitions et stocks	8 %	0,57 Md€
Infrastructures militaires	7 %	0,50 Md€
R&D, drones, logiciels et expérimentation	6 %	0,43 Md€
Réserve de programmation / aléas	4 %	0,29 Md€

Au moins 20 % du budget de défense est réservé aux grands équipements et à la R&D associée ; la cible Gwarez est supérieure afin de construire rapidement un outil nouveau. Aucun programme majeur n’est autorisé sans coût complet sur cycle de vie.

Trajectoire financière centrale 2035-2045

Année	PIB nominal de travail*	Défense à 3,5 %
2035	205.0 Md€	7.18 Md€
2036	213.2 Md€	7.46 Md€
2037	221.7 Md€	7.76 Md€
2038	230.6 Md€	8.07 Md€
2039	239.8 Md€	8.39 Md€
2040	249.4 Md€	8.73 Md€
2041	259.4 Md€	9.08 Md€
2042	269.8 Md€	9.44 Md€
2043	280.6 Md€	9.82 Md€
2044	291.8 Md€	10.21 Md€
2045	303.5 Md€	10.62 Md€

* Hypothèse technique de programmation : croissance nominale de 4 % par an après 2035. Elle ne remplace pas les scénarios macroéconomiques de Breizh 2035 et doit être révisée annuellement. Une croissance plus faible entraîne automatiquement le phasage des acquisitions non essentielles.

VI MARINE ET DOMAINE SOUS-MARIN

La marine est la première composante conventionnelle, mais le programme privilégie la disponibilité et la profondeur plutôt que le nombre de coques.

Capacité	2035	2040	2045 cible
Combattants de surface principaux	programme / premières unités	4-6	6-8
Combattants légers	2-4	4-6	4-6
Sous-marins conventionnels	programme / capacité initiale	2-4	4, option vers 6
Patrouilleurs / garde-côtes	6-8	8-10	8-12
Auxiliaires / hydrographie	selon besoins	selon besoins	selon besoins

Les sous-marins nucléaires d'attaque et les grands bâtiments d'assaut ne sont pas retenus. Le domaine sous-marin associe sous-marins conventionnels, acoustique, guerre des mines, véhicules autonomes, inspection et protection des infrastructures. L'option vers six sous-marins n'est exercée qu'après démonstration de la disponibilité des quatre premiers et de la capacité à financer équipages, maintenance et stocks.

VII AVIATION ET DÉFENSE AÉRIENNE

La stratégie ne suppose jamais que l'aviation bretonne puisse obtenir seule une supériorité aérienne durable face à une grande puissance. Les chasseurs sont une composante d'un système plus vaste.

La cible 2045 de 30 à 36 avions multirôles est un maximum de planification. Une flotte de 24 à 30 appareils très disponibles, correctement armés et dispersés peut être préférée si le coût complet d'une flotte plus grande affaiblit la défense sol-air, la maintenance ou les stocks.

Bouclier aérien

- Couche supérieure : protection des zones vitales contre les menaces aériennes les plus exigeantes.
- Couche moyenne : systèmes mobiles pour bases, ports, commandement et infrastructures critiques.
- Couche courte : défense dense contre drones, hélicoptères, munitions rôdeuses et menaces basses.
- Capteurs distribués : radars fixes et mobiles, capteurs passifs et électro-optiques.
- Défense passive : dispersion, abris, redondance, camouflage, leurres et remise en service rapide.

La destruction ou l'indisponibilité d'un aéroport ne doit pas neutraliser l'aviation. Plusieurs infrastructures sont préparées à la dispersion ; les communications et moyens de soutien critiques disposent de solutions de secours.

VIII FORCES TERRESTRES, RÉSERVE ET SERVICE NATIONAL

Les forces terrestres protègent le territoire et soutiennent les composantes aérienne et maritime. Elles ne sont pas conçues pour entretenir une grande armée expéditionnaire lourde.

- Noyau professionnel de réaction, génie, logistique, transmissions et protection.
- Réserve territoriale affectée à des unités réelles et entraînée périodiquement.
- Unités spécialisées pour infrastructures critiques, ports, aérodromes et soutien à la défense aérienne.
- Service national modulable associant préparation militaire, sécurité civile, premiers secours et résilience.

Les 100 000 à 150 000 personnes de la profondeur de mobilisation ne sont pas présentées comme disponibles simultanément en quelques heures. La performance publiée porte sur le délai de mise sur pied des unités réellement affectées.

IX DRONES, SYSTÈMES AUTONOMES, GUERRE ÉLECTRONIQUE ET CYBER

Les systèmes autonomes constituent une composante structurelle du modèle de forces. La Bretagne privilégie les familles de plateformes pouvant être produites, adaptées et remplacées rapidement.

Famille	Priorités
Drones aériens	surveillance, relais, inspection, entraînement, contre-drones
Drones de surface	surveillance maritime, ports, hydrographie, déminage
Drones sous-marins	cartographie, inspection, capteurs, guerre des mines, protection d'infrastructures
Guerre électronique	détection, protection du spectre, communications résilientes, lutte anti-drones
IA / logiciels	fusion de données, maintenance prédictive, aide à la décision et gestion de flotte

Les recherches sur les effecteurs sous-marins de nouvelle génération peuvent porter sur la navigation, la détection, la discrimination et la coopération entre plateformes. Le document public ne fixe pas de modes d'emploi offensifs. Toute décision d'emploi létal demeure sous responsabilité humaine.

Les technologies à cycle court suivent un processus distinct des grands programmes : expérimentation rapide, petites séries, retour d'expérience, nouvelle version. L'objectif est une première capacité utile en moins de vingt-quatre mois lorsque la sécurité, le droit et le marché le permettent.

X RENSEIGNEMENT, ESPACE ET CONNAISSANCE DE SITUATION

Le renseignement est un multiplicateur de puissance. Brest devient le centre principal de fusion de la situation maritime et sous-marine, en combinant capteurs nationaux, données commerciales et coopérations.

La politique spatiale privilégie l'accès garanti aux données et communications plutôt que la possession symbolique d'une grande constellation. Des capacités souveraines limitées peuvent être développées lorsqu'elles répondent à un besoin critique non couvert.

XI DÉFENSE TOTALE ET RÉSILIENCE

Fonction	Exigence
Gouvernement	continuité institutionnelle et centres de secours
Énergie	redondance, stocks, redémarrage et priorisation
Télécommunications	réseaux de secours et fonctionnement dégradé
Santé	montée en charge, stocks critiques, continuité des soins
Ports / transports	axes prioritaires, réparation et continuité logistique
Eau / alimentation	stocks, logistique et coordination territoriale
Finance / données	continuité des paiements et sauvegardes

Les investissements civils correspondants sont identifiés dans Breizh 2035 et peuvent contribuer à l'indicateur consolidé de 5 % uniquement lorsqu'ils répondent aux critères définis. Ils ne sont jamais comptés une seconde fois comme crédits militaires.

XII INDUSTRIE ET ACQUISITION

La souveraineté industrielle signifie être capable de maintenir, réparer, adapter et renouveler les capacités critiques, non de tout fabriquer nationalement.

- Construction, réparation et maintenance navales.
- Systèmes autonomes maritimes et sous-marins.
- Capteurs, acoustique, électronique et logiciels.
- Cyberdéfense, communications sécurisées et guerre électronique.
- Maintenance, pièces critiques, stocks et productions sélectionnées.

Les marchés structurants sont pluriannuels. Une réserve industrielle préqualifie des entreprises civiles capables d'augmenter certaines productions en crise. Les grands programmes sont évalués sur leur coût complet et leur disponibilité, pas seulement sur le prix d'achat.

XIII COOPÉRATION INTERNATIONALE

La Bretagne cherche à être perçue comme un fournisseur de sécurité de l'Atlantique nord-est : forte sur son territoire, prévisible dans son comportement et utile à la sécurité des flux, ports, câbles et infrastructures communes.

Les coopérations prioritaires portent sur la surveillance maritime, la lutte anti-sous-marine, le cyber, la formation, la recherche et sauvetage, les achats communs, la maintenance et le partage de renseignement. La neutralité éventuelle n'est pas assimilée à l'isolement.

XIV PROGRAMMATION 2035-2045

Phase	Priorités	Règle financière
2035-2037 - fondations	commandement, recrutement, garde-côtes, cyber, capteurs, drones, défense aérienne initiale, stocks	aucune acquisition lourde sans financement du soutien
2038-2040 - consolidation	sous-marins, surface, aviation, sol-air, réserve, maintenance	priorité à la disponibilité ; revue des coûts avant chaque tranche
2041-2045 - profondeur	format cible, densification autonome, redondance des bases, industrie et résilience	les options hautes ne sont exercées que si le coût complet reste compatible avec 3,5 % du PIB

En cas de croissance inférieure au scénario central, la première variable d'ajustement est le calendrier des acquisitions non essentielles, non l'entraînement, la maintenance ou les stocks. Une armée plus petite mais disponible est préférée à un format nominal plus grand et sous-financé.

XV INDICATEURS ET CLAUSES DE RÉVISION

- Taux de disponibilité des flottes et systèmes.
- Part des personnels qualifiés et entraînés.
- Délais réels de mobilisation de la réserve opérationnelle.
- Redondance des capteurs, communications et centres de commandement.
- Niveau de stocks rapporté aux consommations de référence.
- Coût complet et dérive budgétaire des programmes.
- Capacité industrielle de réparation et délais de réapprovisionnement.
- Résultats des exercices de continuité civile.

Une dérive supérieure à 15 % du coût de cycle de vie d'un programme majeur déclenche une revue indépendante. Une incapacité persistante à atteindre les objectifs de disponibilité suspend l'augmentation du nombre de plateformes jusqu'au rétablissement du soutien.

ANNEXE A COHÉRENCE AVEC BREIZH 2035

Le budget consolidé de Breizh 2035 demeure le cadre supérieur. La ligne Défense de 7,2 Md€ finance le cœur militaire. Les investissements civils de résilience sont imputés à leurs missions d'origine et simplement identifiés, lorsqu'ils répondent aux critères, dans l'indicateur consolidé de sécurité nationale.

Règle	Application
Une recette, une seule fois	aucun crédit de résilience n'est ajouté deux fois au budget consolidé
Dépense permanente = recette permanente	soldes, entretien et fonctionnement ne reposent pas sur des rentes exceptionnelles
Scénarios prudent / central / stress	les acquisitions sont phasées lorsque le PIB ou les recettes dévient
Révision quadriennale	le format 2045 peut être réduit, retardé ou réorienté
Disponibilité avant quantité	aucune hausse de flotte si maintenance, équipages ou stocks sont insuffisants

ANNEXE B RÉFÉRENCES DE DOCTRINE

Le cadre 3,5 % + jusqu'à 1,5 % reprend comme point de comparaison le plan d'investissement de défense adopté au sommet de l'OTAN de La Haye en 2025. La politique publique de défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN sert également de référence pour les principes de défense multicouche, redondance, dispersion et défense passive. Ces références ne préjugent pas du statut international futur de la Bretagne.

Gwarez reste une proposition nationale bretonne. Les volumes, calendriers et choix d'équipement doivent être recalculés à chaque revue à partir des ressources effectivement disponibles.